VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

...ois sur deux vastes lots de terre, 2113 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Martha Schelvy.

No 2,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la susdite cour, signé le 19 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dauphine et Chartres et mesurant 24 pieds plus ou moins, de face à la rue Ste-Anne sur 54 pieds plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encognure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, la perte de non aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901, au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25—sept 1 8 15 22 29—oct 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Christian Thomas. No 63,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, au lieu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté et signé le 2 avril 1901, en vertu d'un deuxième ordre, ledit ordre lui par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et en vertu d'un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres au ceci décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La buvette avec ses appartenances et applications, stock en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encognure des rues Magasins et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la buvette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situé dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Broaxon, géomètre voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavia, Laurel et Annonciation et l'espèce Petera, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encognure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encognure des rues Magasins et Septième, dans l'îlet borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magasins par 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement hommaires d'avocats, transfert et livraison des polices d'assurances; l'acquéreur devant assumer et payer au dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété foncière,
303 rue Baronne.

Plans à la Bourse.
J. B. Rosser jr, avocat pour la curatrice.
25 août—25—sept—1 8 15 22 26

Succession de Louis Masse Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,305—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Armantine Fritel, veuve de Louis Masse Jr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wm J. Holden, avocat.
31 août— sept 4 9

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE EN BOIS.

1731 rue Rocheblave.

Succession de H. A. Godat.

No 29,139—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, daté le 6 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1731 rue Rocheblave, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 11 sur un plan de C. Gerome et A. Castaing daté le 5 juillet 1852, et déposé en l'étude de P. Larache, notaire comme plan No 21 dans le livre de plans marqué L, ledit lot mesurant 27 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Rocheblave sur environ 20 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, 305 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Aubry et 203 pieds 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue D'Abadie.

Conditions—Comptant, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Legier, Esq., notaire.

Diakelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE

LA Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste-Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encognure desdites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER—Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 1er octobre 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 19 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale maintenant occupée au rez-de-chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres, vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus bas décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dauphine et Chartres et mesurant 24 pieds plus ou moins, de face à la rue Ste-Anne sur 54 pieds plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encognure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, la perte de non aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901, au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25—sept 1 8 15 22 29—oct 1

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

...eneurs et Chercheurs de Cemeures.

...ur Bons Placements dans le Troisième District.

MAGNIFIQUE

...sidence à Deux Etages,

No 3110 rue N. Remparts.

MAISON DOUBLE.

...3114 et 3116 rue N. Remparts.

MAISON DOUBLE.

Nos 718 et 720 rue Piété.

MAGASIN.

...s 3303 et 3305 rue Dauphine, encoignure de la rue Piété.

Deux Maisons Doubles

...730-732 et 734-736 rue Espagne, entre les rues Dauphine et Royale.

...affaire de la succession de Anna M. Bohset.

...64,590.—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

...AR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau 731 rue Commune. JEUDI le ...tobre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No ... rue Baronne en vertu d'un ordre daté et ...é le 15 août 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Romparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, comme lot A commençant à un peu près 100 de l'encognure de la rue ... et mesurant 32 4" de face à la rue Romparts sur une profondeur de 95' et à une largeur dans le fond de 33' 6". Le bâtisse laquelle propriété est connue par le No ... par 3110 rue Nord Remparts. No 3110 Nord Remparts contenant 4 chambres, cuisine, galerie, office, etc., au premier étage; deuxième étage contenant 4 chambres, ...bre à bains et galerie, etc.; citerne, ...gar, etc., dans la cour, banquette et cour en ciment.

...n certain lot de terre situé dans le ...me district et dont la propriété ci-dessus désignée comme lot B contigu au lot A ...vant décrit et mesurant 29' 5" 2" de face ... rue Romparts sur une profondeur de 95 ...ne largeur dans le fond de 38' 3" 2", le ...d après un devis de H. W. W. Reynolds ...té voyer de ville, daté le 5 septembre ...01. La bâtisse sur laquelle propriété est ...ne par les Nos municipaux 3114 et 3116 ... Nord Remparts, contenant 4 chambres, ...rre, hangar, etc., de chaque côté, cour et ... sur le côté pavées en briques, rapportant ...ver de 17 par mois.

...Un certain lot de terre situé dans le ...ième District de cette ville, dans l'îlet ...é par les rues Louisa Dauphine, Piété et ...ra, désigné par le No 2, et mesurant en ...ure américaine trente deux (32) pieds ...x (2) pouces et quatre (4) lignes de face sur ...e Piété par une de profondeur de cent ...torze (114) pieds un (1) pouce et six (6) ...es entre lignes parallèles d'après un plan ...é par A. De Armas, voyer et ingénieur ...cte d'achat dudit défunt en ceci ci-après.

Ledit lot est désigné par le No 6 sur un ...s dudit lot et autre dressé par F. G. Bosquié, architecte, daté le 9 mai 1867 et ...é à un acte passé pardevant Jos Cavil... ancien notaire, le 13 mai 1867; la bâtisse sur laquelle est la propriété connue par ...uméros municipaux 718 et 720 rue Piété ...tenant 5 chambres, office, galerie, hangar, ... de chaque côté, banquette et allée pavées ...briques; rapportant un loyer de $20 par ...

Un certain lot de terre, situé dans le ...ième District de cette ville, dans l'îlet ...2 borné par les rues Piété, Grande-Hommes, Désiré et Crepe, ayant soixante trois ... pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de ... la rue Piété sur cinquante-six (56) pieds ...profondeur et façade à la rue Grande Hommes (ou Dauphine); formant l'encognure des ... Piété et Grande Hommes (ou Dauphine) ...bâtisses sur lesquelles sont les propriétés ...connues par les Nos municipaux 3303 et ...5 Nord Remparts. No 3303 contenant un ...nd magasin et entrepôt, hangar, etc., pouvant rapporter un loyer de $20 par mois. No ...5 contenant 5 chambres, galerie citerne, ...gar etc., rapportant $10 par mois.

Deux certains lots de terre situé dans le ...roisième District de cette ville, dans l'îlet ...é par les rues Espagne, Dauphine, Manville et Royale, désignés par les lettres M et ... après un devis fait par P. A. D'Hémécourt voyer, le 29 mars 1884, annexé à un ... d'achat de Gottlieb Bennet, décédé, et ...rant comme suit à savoir: Lot M mesurant entre trois (33) pieds, neuf (9) pouces ...ce sur la rue Espagne par soixante ...3) pieds, onze (11) pouces et trois (3 ...de profondeur; le lot N mesurant vingt ... 27) pieds, un (1) pouce de face sur la ... Espagne par soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et trois (3) lignes de profondeur; la bâtisse sur laquelle est la propriété est ...ée par les Nos municipaux 730, 732 et ...736 rue Espagne.

...730 et 732 rue Espagne contenant 3 ...ms au rez-de-chaussée et une chambre ... premier étage, citerne, hangar, etc., de ...que côté, rapportant un loyer de $18 par ... Nos 734 et 736 rue Espagne contenant ...ambres, citerne, hangar, etc., de chaque ... cour et banquette pavées en briques ...portant un loyer de $18 par mois.

...nditions—Un tiers ou plus comptant, et ...balance à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec billets portant 8 pour cent ...térêt par an de la date de l'adjudication, avec lien et privilège de vendeur ... la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901 ... timbres du revenu intérieur, faire un ...t comptant de 10 pour cent au moment ... vente. Actes de vente pardevant Wm ...rew Collins, notaire, aux frais des acquéreurs.

...r sept—1 8 15 22 29—oct 3

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques 1326 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes, Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages, 1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages, 2024 rue Coliseé.

La résidence double à deux étages en briques, 1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois, 1238 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages, 1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER.

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques, 430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages, 400 rue Magnains.

La bâtisse en briques à quatre étages, 320 rue du Camp

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER.—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 5 août 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme a quatrième partie ou portion d'un certain îlet de terre situé dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Collisée; ledit îlet est désigné par le No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Collisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1326 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie dans le fond. Le premier étage contenant galerie sur le devant, vestibule, 6 grandes chambres à coucher, chambre à bain. Dans la cour est une dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon, citerne, etc.

6° Un certain lot ou portion de terre, situé, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Joséphine, Camp et Magnains, et mesurant 30 pieds, 10 pouces, 4 lignes de face à la rue St André sur 191 pieds, 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp et 191 pieds 3 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Magnains et 29 pieds, 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, toutes mesures américaines; ladite portion de terre est composée de l'entier du lot 15, et 12 pieds, 3 pouces et 4 lignes du lot 14 contigu, au dit lot 15, d'après un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 16 décembre 1854, et déposé en l'étude de D. I. Rizardé, ancien notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1120 et 1122 rue St André, consistant en une résidence double en briques à deux étages, contenant de chaque côté salons doubles, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine, chambres à domestiques, office, galeries sur le devant et sur le côté, 8 chambres à coucher, chambres à bain. La maison est élégamment décorée partout. Grandes citernes, hangars, etc., dans la cour, le gas et plomberie moderne dans toute la maison.

7° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp Chestnut, St André et Joséphine, désigné par le No 15 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Biard, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine 22 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St André sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Chestnut et formant l'encognure immédiate, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1238 rue St André, comprenant un joli cottage simple en bois retiré de la banquette et contenant 5 chambres, cuisine, chambres à bain, etc. Gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

8° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Nouveau Camp, Ste Marie et Chestnut, étant à peu près la moitié dudit îlet et composé de 6 lots de terre décrits comme suit:

1° Lots Nos 1, 3, 4 et 5 sur un plan par A. Castaing, en blanche, daté le 1er décembre 1849, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Lot No 1 mesurant 60 pieds de face sur la rue St André, 167 pieds de largeur dans le fond, par 127 pieds 11 pouces de profondeur sur ligne de côté vers la rue Nouveau Camp et 175 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2. Lot No 3 mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 21 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond par 124 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4. Le lot No 4 mesurant 60 pieds de face à la rue St André 57 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 122 pieds 3 pouces sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, 122 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 121 pieds 6 pouces de profondeur et face sur la rue Chestnut toutes mesures françaises.

2° Lot No 2, sur ledit susmentionné plan par A. Castaing le 1er décembre 1849, et aussi sur un plan de même date par C. A. Hedin déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, lequel lot mesurant en mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 125 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 124 pieds 3 pouces plus ou moins, de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Lot No 10 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 14 mai 1861, annexé à et faisant partie d'un acte de J. Bondinnagel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1884 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds, 10 pouces, 2 lignes de face à la rue St André, 159 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp; 138 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 ci-dessus décrit et ayant une largeur de 10 pieds, 8 pouces et 4 lignes dans le fond et ensemble ledits lots forment toute la façade du îlet sur la rue St André avec profondeurs et façades sur les rues Chestnut et Nouveau Camp ci-dessus mentionnées, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 1235 et 1237 rue St André comprenant la résidence double en briques à deux étages et mansarde, bien construite, retirée de la banquette et contenant de chaque coté galeries sur le devant, vestibules, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, cave, office, etc., grandes chambres à coucher, chambres à bain, etc., dépendances contenant chambre à buanderie, deux chambres à domestiques, etc. Dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état et est bien décorée et a le gas et plomberie moderne parfaits.

9° Deux certaines lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnains, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désignés par les Nos 14 et 15, sur un plan par Jos. Pillé, daté le 26 janvier 1828, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 26 décembre 1828, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun 22 pieds de face sur la rue Natchez, 22 pieds 6 pouces dans le fond. Lot 15 ayant une profondeur de 61 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Magnains, contigu au lot 23 et 60 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 14. Lot No 14 a une profondeur sur le côté contigu au lot No 15 de 60 pieds 7 pouces et 59 pieds 5 pouces sur la ligne du côté du lot No 11, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 et 436 rue Natchez et comprenant un grand entrepôt en brique à un étage; gas et eau sur les lieux.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnains, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez ayant 22 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magnains par 106 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natchez, duquel il forme l'encognure et de à peu près 104 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Poydras et 20 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, toute mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par le No 400 rue Magnains comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages avec petit entrepôt dans le fond, le rez-de-chaussée est pavé en scarifiage, gas et eau.

11° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et l'allée Bank, désignés comme lots 13 et 28 sur un plan particulier déposé en l'étude de Philip Lecorte, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après cela, en mesure anglaise, à savoir: le lot 13 a 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur et le lot 28 a 21 pieds 7 pouces de face à l'allée Bank sur 44 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Natchez et 44 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 320 rue Camp, consistant en une bâtisse en briques à quatre étages, ayant gas et eau partout et maintenant occupée par le "Times Democrat." La bâtisse fait face à la rue Camp et à l'allée Bank, traversant l'îlet.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers ci-dessus et sur lesquelles des renseignements complets seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit avec lien du vendeur et hypothèque spécial devant être représenté par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du revenu intérieur des E. U. et les taxes de 1901 devant être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James J. Wemile, Notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey et Benedict, avocats.

...août—10 14 28—sept 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1908-1910 rue Ursulines, entre les rues Roman et Prieur

Un cottage double loué à 16 dollars par mois.

Succession du Rév. J. A. Thébault.

No 64,960—Cour Civile de District,—Division—

MERCREDI, LE 2 OCTOBRE 1901.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, Bureau No 844 rue Commune. En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 26 août 1901, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 2 octobre 1901, à midi au Bureau et à la Bourse de Spear et Escoffier 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant et situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, désigné comme lot se de l'îlet No 235 sur un devis dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 25 juin 1853 annexé à un inventaire de la succession de J. N. Shuster, fait par E. Bouny, ancien notaire le 18 juin 1853, et mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Ursulines sur cent pieds trois pouces et six lignes de profondeur en ligne parallèle et plus près de la rue Prieur soixante huit pieds de profondeur sur une ligne parallèle à et plus près de la rue Roman, de la trois pieds sur une ligne parallèle à la rue Ursulines et courant vers la rue Prieur, de la trente-deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur une seconde ligne de profondeur courant parallèle à la rue Roman et de la vingt sept pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Pierre Rochea, d'après l'acte passé le 20 août 1896, pardevant Jules F. Meunier, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, livre 166, folio 702.

Conditions—Un tiers ou plus, ou tout comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un an ou et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire en cette ville et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité, les taxes pour l'année courante 1901, devant être payées et assumées par l'acquéreur en dessus et en plus du prix de l'adjudication.

1er sept—1er 8 15 22 29—oct 2

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Placement clair en un magasin et résidence en bois à deux étages.

No 1016 RUE DRYADES.

Faisant face au dépôt et part du I. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de James Toole vs ses créanciers, No 65,386 du docket, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq autres chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'îlet borné par les rues Dryades, Berwine, Calliope et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades, 17 pieds 4 pouces dans le fond, 105 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé. L'emplacement est exceptionnel pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. E. Forman, avocat pour le Syndic.

18 août—18 25—1 8 15 19 sept.

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan

...et fille.

JOLI COTTAGE DOUBLE

1223-1225 Rue St-Antoine,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre Dupetre.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 250 de l'îlet 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel îlet est maintenant désigné par le No 386 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien du vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS. A. BRENNAN ET FILLE,
Encanteurs, No 630 rue Gravier.

18 août—18 25—sept 1 15 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robt L. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,610—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas M. Gilmore, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL,
Greffier.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 sept—4 8 12

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 65,687 Division E—Attendu que Mme Joséphine Depit, veuve de Firmin Pintat, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julien Firmin Pintat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.

Henry Chiapella, avocat.
31 août—31—sept. 4 9

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUD.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
1 fast line	6:50 pm	5 fast m'l	8:00 pm
3 fast mail	7:25 am	4 limited	9:30 am
5 limited	8:25 pm	6 fast line	7:25 am
7 Coast tous les jours dim ex